

CACHAN, le 19 JUIN 1989

Monsieur DAMERON

Club des Anciens de la Plaine

1, Allée Pierre de Montreuil

94230 - CACHAN -

Monsieur,

Le désengagement de l'ALFA nous a conduit à prendre directement en charge la gestion du centre Socio-Culturel de la Plaine dont l'essentiel du financement est assuré par la Ville de Cachan.

En 1986, nous avons créé une première association afin d'assurer la transition entre la situation antérieure et le système que je vous propose, c'est-à-dire la gestion en commun du centre où votre association exerce des activités.

Je vous transmets les statuts que les membres du Comité de Gestion, réunis en assemblée générale extraordinaire le 30 MAI 1989 ont adoptés.

Il vous appartient désormais de me faire part de votre adhésion à ces statuts et de m'indiquer le nom de la personne qui représentera votre association au Conseil d'administration de l'association du centre socio-culturel de la Plaine.

Je vous remercie de me faire part de votre réponse avant le 10 JUILLET 1989.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,


Jacques CARAT.